



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

À une séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 15 septembre 2025, à 13h30, à la salle de l'église de St-Rémi, à laquelle sont présents :

André Ste-Marie	Brébeuf
Jean-Guy Galipeau	Amherst
Pierre Bertrand	Montcalm
Pascale Blais	Arundel
Benoit Chevalier	Huberdeau

Formant tous quorum sous la présidence de M. André Ste-Marie.

Le secrétaire-trésorier/coordonnateur Bernard Davidson est également présent.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance.
2. Ratification de l'ordre du jour.
3. Ratification du procès verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2025, de la séance extraordinaire du 30 juillet 2025 et de la séance extraordinaire du 08 septembre 2025.
4. Ratification des comptes à payer.
5. Relevé des heures travaillées de Bernard Davidson pour les mois de juillet et août 2025.
6. Suivi des opérations et de divers dossiers depuis la dernière séance.
7. Gestion des bacs sur l'ensemble du territoire de la régie.
8. Calendrier des collectes 2026.
9. Affaire (s) nouvelle (s).
10. Période de questions.
11. Levée de la séance.

2- RÉSOLUTION 43-09-2025 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE l'ordre du jour soit ratifié, en ajoutant aux affaires nouvelles :

- 9 a) Résolution de remerciements à François Thibault.

Adoptée à la majorité



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

**3- RÉSOLUTION 44-09-2025 – RATIFICATION DU PROCÈS-
VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET
2025, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUILLET
2025 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 08
SEPTEMBRE 2025**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE les procès-verbaux de la séance du 14 juillet 2025, de la séance extraordinaire du 20 juillet 2025 et de la séance extraordinaire du 08 septembre 2025 soient ratifiés tel que rédigés.

Résolutions numéros 22-07-2025 à 28-09-2025 inclusivement.

Adoptée à la majorité

**4- RÉSOLUTION 45-09-2025 RATIFICATION DES COMPTES À
PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Pascale Blais

D'approuver la liste des comptes à payer pour un total de 38 099,01\$, la liste sélective venant de l'historique des chèques pour un total de 114 438,51\$ ainsi que les factures suivantes :

- NAPA fact. 844-524186 de 363,12\$ (urée)
- NAPA fact. 844-525280 de 94,59\$ (antigel et di vers)
- NAPA fact.844-525316 de 23,00\$ (frais de transport
- Min. Environnement compte Y2243030 de 57,01\$ (frais environnementaux).

Adoptée à la majorité

**5- RELEVÉ DES HEURES DE BERNARD DAVIDSON POUR
LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2025**

Pour le mois de juillet un total de 41 heures et pour le mois d'août un total de 25 heures 45 minutes représente les heures travaillées de Bernard Davidson.

6- SUIVI DES OPÉRATIONS ET DES DOSSIERS

Le Coordonnateur fait état des diverses opérations, bris et suivi des divers dossiers depuis la dernière séance.

**7- RÉSOLUTION 46-09-2025 GESTION DES BACS SUR
L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGIE**



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

CONSIDÉRANT que la situation des bacs non conformes et de leur répartition sur l'ensemble du territoire de la régie a fait l'objet de plusieurs discussions par les membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que suite à une demande du C.A. un relevé complet a été fait sur l'ensemble du territoire par le personnel de la régie sur la situation des cas à problèmes, et que le coordonnateur a fait la lecture de tous les cas recensés lors de cette séance;

CONSIDÉRANT la tenue prochaine des élections municipales sur l'ensemble des municipalités de la régie;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoit Chevalier

QUE suite aux élections municipales une rencontre devra être tenue en présence des maires, des directeurs généraux des municipalités et des membres du conseil d'administration afin de trouver des solutions permanentes à ces cas problématique;

ÉGALEMENT que copie de la liste des sites problématiques soit envoyée aux dg de chaque municipalité et aux membres du C.A.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Jean-Guy Galipeau doit quitter, il est 14h03.

RÉSOLUTION 47-09-2025 REMERCIEMENTS À M. FRANÇOIS THIBAUT

Il est proposé par M. Benoit Chevalier et unanimement résolu

DE remercier sincèrement Monsieur François Thibaut, membre du conseil d'administration pour son importante contribution apportée à la RIMRO au cours de son mandat. Sa rigueur, ses interventions pertinentes, son initiative ont été très bénéfique à l'avancement de la régie.

Adoptée à l'unanimité

12- RÉSOLUTION 48 -09-2025- LEVÉE DE LA SÉANCE

R. 48 -09-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Pascale Blais

QUE la séance soit levée.

Il est 14h 20



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

Adoptée à la majorité

Je, M. André Ste-Marie atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.

Président

Secrétaire-trésorier